



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture  
et de la formation professionnelle  
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON

Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78

E-mail : [fnecfo21@gmail.com](mailto:fnecfo21@gmail.com)

M. le Recteur

Mardi 18 octobre, la grève contre la réforme Macron des lycées professionnels a été massive. **Les manifestations interprofessionnelles étaient très fournies également** : 2500 personnes à Dijon, où les professeurs grévistes des LP étaient en tête de la manifestation. A Macon 400 personnes, à Auxerre 500, à Nevers + de 500, à Chalon 900. Les revendications portées dans les cortèges sont donc largement partagées :

- la première est l'**augmentation immédiate des salaires** pour rattraper le pouvoir d'achat perdu avec l'inflation. Dans l'EN, non seulement les 3,5% de juillet ne couvrent pas l'inflation annuelle, mais le point d'indice devrait déjà être augmenté de 22,9% pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000. Les annonces de Macron ne sont pas à la hauteur. Seuls les débuts de carrière pourraient être significativement augmentés. Pour les autres, rien ou si peu, et le gouvernement a encore l'audace d'y mettre des conditions (accepter des tâches et missions supplémentaires, jusqu'à la surveillance des récréations, comme si la charge de travail n'était pas déjà trop lourde). Quant aux AED et AESH à qui on vient d'accorder enfin les primes REP, ce n'est qu'avec un montant réduit ! Rien d'étonnant à ce que les métiers dans l'EN n'attirent plus. Et ce n'est pas en supprimant 2000 postes à la rentrée 2023 qu'on va garantir un prof devant chaque classe, ni un secrétaire titulaire et sous statut dans chaque établissement.

- la seconde revendication est le **retrait de la réforme des LP** : cette réforme n'est pas une énième réforme ; c'est la dernière, celle qui privatiserait de fait l'enseignement professionnel. La nouvelle tutelle du ministère du travail prend un sens inacceptable. En ouvrant la grande porte aux entreprises (dans les CA, les cours d'enseignement pro), la réforme conditionne les formations aux besoins immédiats des entreprises plutôt qu'aux intérêts à long terme des élèves (qui ont besoin d'une formation variée, large, progressive, pédagogiquement adaptée). Elle met fin au statut des enseignants (par les services annualisés, ou la concurrence de formateurs issus de l'entreprise, qui viendraient faire, en même temps que des vacances sans qualification pédagogique particulière, le tri pour leur prérecrutement). Le plus grave est qu'en définissant localement les contenus d'enseignement et d'évaluation, la réforme dépouille les diplômes de leur valeur nationale, et de leur rôle protecteur dans les grilles de qualification et de salaire. L'histoire du mouvement ouvrier est celle d'une volonté farouche de préserver la formation des jeunes en l'implantant à l'école, en l'arrachant à la mainmise des employeurs. Aujourd'hui, la tendance inverse constituerait une régression majeure pour les qualifications de nos élèves et les droits de tous les travailleurs.

- Une 3<sup>ème</sup> revendication était celle de la **défense du droit de grève et des droits syndicaux**. Les attaques se sont multipliées, aussi bien dans les dépôts réquisitionnés comme à Feyzin, qu'aux portes des lycées, où des élèves ont été mis en garde à vue alors qu'ils demandaient simplement le retour de leur enseignant de mathématiques, Kai Terada, à son poste, duquel il n'y avait aucune raison de le faire partir. Quelle honte !

- Et n'oublions pas les revendications sur les **retraites** : la réforme annoncée était dans toutes les têtes et au cœur des slogans, pour réaffirmer qu'on ne peut accepter aucun recul de l'âge de départ, aucun allongement de cotisation, aucune remise en cause des droits acquis dans chaque secteur ou profession.

Voilà dans quel climat les travailleurs de tous les secteurs se sont rejoints dans la grève, mardi, car ils sentent bien qu'il faut se montrer solidaires si on veut gagner de si importantes batailles.

En ce qui concerne l'ordre du jour, ce CTA sera le moment de constater que nos conditions de travail ne s'arrangent pas. Nous relançons les alertes formulées lors de la réunion de rentrée du 15 septembre.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, il y a toujours des difficultés à faire face aux besoins de remplacement : le pôle de remplacement a été complètement désorganisé, réduit à trois personnes au bord du craquage. Les conditions qui encadrent les évaluations d'école ne sont pas précises, c'est la cacophonie entre le ministère, la DASEN, et les IPR, dans leurs réactions face aux écoles qui refusent ces évaluations. En élémentaire et en maternelle, le plafonnement de certaines classes a entraîné une densification dans les effectifs des autres classes.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, nous avons alerté sur des cours non assurés, des **besoins non couverts** : l'Yonne par exemple a eu du mal à mettre un enseignant devant chaque classe. Nous avons alerté sur des **effectifs trop lourds** à tous les niveaux (en collège, les classes à 30 deviennent une norme, au point qu'à Carnot, on n'a pas hésité à monter une classe de 3<sup>ème</sup> à 32). On a des 4/3<sup>ème</sup> à 30 à Nuits St Georges (voire + avec les ULIS), des 5<sup>èmes</sup> à 29 au Parc, où les classes ne sont dédoublées dans aucune matière ; 2 T<sup>ales</sup> générales à 36 à Eiffel et les autres à 35... Le pire était à Brochon, où les collègues se sont battus de janvier à juin pour obtenir une deuxième classe de 1<sup>ère</sup> STMG : la DOSSEP qui ne la croyait pas forcément nécessaire l'a finalement ouverte... pour envoyer des élèves de STMG à Brochon jusqu'à remplir à ras-bord les deux classes ! En septembre, de nouveaux élèves n'ont cessé de s'ajouter, portant les deux classes de 1<sup>ère</sup> à 35. C'est insoutenable !

Partout, on aura beau lisser l'ensemble dans la moyenne « objective » d'un H/E qui progresse, les classes sont trop denses et on nous culpabilise encore de ne pas savoir y faire de la différenciation pédagogique.

Les **postes partagés** entre établissements sont toujours trop nombreux. Dans le cas des TZR, FO demande qu'on donne aux chefs d'établissement la consigne suivante : si un collègue TZR en RAD chez eux, fait des remplacements sur 2 ou 3 autres établissements, il serait souhaitable de ne pas lui imposer une présence systématique dans son RAD en plus du reste, même si son service est réputé incomplet, sur le papier. De même, pour des contractuels CDI envoyés pour toute l'année dans un établissement très éloigné de leur domicile et de leur RAD, on ne doit pas avoir recours à la facilité qui consiste à changer leur RAD pour ne pas avoir à leur payer les frais de déplacement.

En lycée, dans chaque établissement, on retravaille le **Projet local d'évaluation** qui définit un bac par lycée. Les collègues ont un bilan d'un an assez édifiant : les difficultés à faire venir tous les élèves aux évaluations certificatives ont été énormes ; les risques de fraude se sont renforcés ; et le clientélisme et les pressions sur les profs défigurent la relation que les enseignants entretenaient avec les élèves et leurs familles. Le PLE est censé garantir l'égalité de traitement des bacheliers, alors que cette égalité a été sciemment détruite par le renforcement du contrôle continu, que les enseignants ont pourtant largement combattu. Comment ose-t-on prétendre s'inquiéter des inégalités scolaires quand on ne remet en cause ni Parcoursup, ni la réforme du lycée ? Et quand on prévoit de revenir à une découverte plus précoce des métiers en collège, en plus d'élaborer une réforme de la voie pro qui ferait des LP de véritables CFA ?

Dans ce contexte, la FNEC FP-FO demande toujours l'abrogation de Parcoursup, le retour à un bac fondé sur des épreuves terminales, ponctuelles, disciplinaires, anonymes et nationales en juin. La FNEC continuera aussi à défendre les postes, les salaires, et le statut des fonctionnaires, la qualité de l'instruction et des diplômes, et une école de la République qui soit la même sur tout le territoire.

Sur les **élections** : les mails pour aller créer son espace électeur n'ont pas été reçus partout, il faudrait les renvoyer à la rentrée. Les notices ne sont pas encore distribuées dans tous les établissements, où en est-on ?